

> Les débats seront animés par la rédaction de L'AGEFI

**L'AGEFI**  
Séminaires



# RENCONTRES D'ACTUALITE LE CONTRÔLE DES RISQUES EN 2009

Refonte de la supervision, adaptations post-crise & dernières décisions des autorités en matière de solvabilité

**Judi 4 Décembre 2008 - de 17H00 à 19H30**

Paris



**17h00 – 18h10**      **Etat des derniers travaux de réforme du cadre réglementaire en matière de contrôle des risques bancaires**  
**Les réponses des Autorités de supervision à la crise**

- En réaction à la crise financière, quelles révisions des textes par chacune des autorités ?
  - ▶ Révision de la Directive CRD
  - ▶ Les ultimes décisions en matière de renforcement de la transparence sur les produits à risque, les activités de marché et le suivi du risque de liquidité ...
  - ▶ Focus sur les dernières précisions de l'accord de Bâle II pilier 3, le dispositif prudentiel de surveillance des risques de marché et les adaptations du CRBF 97-02
- Vers une augmentation des exigences en capital réglementaire et des dispositions relatives aux grands risques ?
- Quelles suites aux amendements votés dans la LME durcissant les obligations de suivi du contrôle interne et augmentant les sanctions pécuniaires que peut infliger la Commission Bancaire ?
- Quelles pistes d'évolution du système de supervision ?

Dominique Laboueix, Directeur de la surveillance générale du système bancaire, **SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMISSION BANCAIRE**

Jérôme Deslandes, Banking and financial conglomerates, Internal market Directorate general, **COMMISSION EUROPÉENNE**

Duc Pham-Hi, Associé, **R2M ANALYTICS** - Professeur à l'ECE

Bruno Deletré, Inspecteur des finances chargé de la mission sur l'organisation de la régulation prudentielle en France

**18h10 – 18h50**      **Quelle organisation pour rationaliser et optimiser l'efficacité de toutes les fonctions de contrôle ?**  
**Les meilleures pratiques 2008-2009**

- Comment partager les responsabilités, fédérer et articuler les différentes fonctions en charge de la maîtrise des risques. Analyse de 3 modèles organisationnels pour assurer la cinétique et éviter les zones de discontinuité du contrôle
- Comment gérer la complexité des risques transversaux alors que traditionnellement le pilotage s'effectue par type de risque / produit ?
- Quelle redéfinition des processus entre front, middle et back office pour s'assurer de leur indépendance vis-à-vis des unités de contrôle ? Les enseignements de la crise
- Comment intégrer les recommandations du rapport Lagarde ?

Marcel Bejjani, Senior Manager Financial Services, **BEARINGPOINT**

Jean-Luc Masselin, Directeur contrôle interne, **ABN AMRO**

Dominique Garabiol, Conseiller du Directeur général, **CNCE**

**18h50 – 19h30**      **Quelles adaptations des systèmes d'information de pilotage des risques pour intégrer toutes les dernières contraintes légales post-crise ?**

- Quelles solutions pour assumer la multitude de données à contrôler et assurer la cohérence entre données comptables et données risques ?
- Qualité technique vs qualité fonctionnelle : mesurer la nécessité d'un processus de mise en qualité des données
- Les outils d'évaluation des risques à l'instar de la VaR/stress tests ont-ils été défaillants ? Quels indicateurs pour déclencher des alertes efficaces ?
- Comment assurer l'évolutivité et la souplesse des systèmes de contrôle des risques ? Quelles solutions pour limiter les coûts liés aux contrôles permanents ?

Patrice Muller, Associate Director Financial Services, **BEARINGPOINT**

Alain Charmant, Responsable projet Bâle II, **CRÉDIT AGRICOLE S.A.**

Olivier Irsson, Directeur système de rating et capital, **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

*Les débats seront suivis d'un cocktail*

Débats du 4 décembre 2008

GCR0812

## RENCONTRES D'ACTUALITE LE CONTROLE DES RISQUES EN 2009

### Informations sur le participant

Mademoiselle  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### Informations sur la société

Société : \_\_\_\_\_ N° TVA intracommunautaire (impératif) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation si différente : \_\_\_\_\_

Signature & cachet de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de Development Institute International

- Par courrier à l'attention de Laure Thomas
- L'AGEFI SEMINAIRES • 87 bd Haussmann • 75008 Paris
- Par fax au 01 40 06 95 26

Je m'inscris et accepte les Conditions Générales de Vente

Participation aux frais : 390,00 € HT (soit 466,44 € TTC) pour tout règlement **après le 20 novembre 2008**

Tarif spécial : - 50 € HT de réduction pour tout règlement **avant le 20 novembre 2008** soit 340 € HT (soit 406,64 € TTC)

Conditions Générales de Vente : Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire et au cocktail ainsi que la documentation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 100 € HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle

---

Pour tout renseignement sur le programme,  
veuillez contacter  
Laure Thomas  
Tel. : +33 (0)1 43 12 85 57  
e-mail : [lthomas@agefi.fr](mailto:lthomas@agefi.fr)

---